



# Guide officiel du classement des grains

1<sup>er</sup> août 2006

## Régions

Région du Pacifique .....	Tél. : 604-666-0488 .....	Télec. : 604-666-8703
Région des Prairies .....	Tél. : 204-983-3308 .....	Télec. : 204-983-5382
Région de Thunder Bay .....	Tél. : 807-626-1400 .....	Télec. : 807-623-8701
Région de Bayport.....	Tél. : 519-436-3190 .....	Télec. : 519-436-3195
Région de l'Est .....	Tél. : 514-283-3873 .....	Télec. : 514-283-5050

## Centres de services

Brandon .....	Tél.: 204-726-7665.....	Télec. : 204-726-7676
Calgary .....	Tél. : 403-292-4210 .....	Télec. : 403-292-5075
Melville . .....	Tél. : 306-728-6820 .....	Télec. : 306-728-6821
Moose Jaw .....	Tél. : 306-692-2141 .....	Télec. : 306-694-1488
Saskatoon .....	Tél. : 306-975-5714 .....	Télec. : 306-975-4258
Weyburn .....	Tél. : 306-848-3350 .....	Télec. : 306-848-3353
Winnipeg .....	Tél. : 204-983-2790 .....	Télec. : 204-984-5131

**Qualité ● Service ● Innovation**



---

## 25. Grain vendu sur échantillon

---

### Détermination du taux d'impuretés

Les échantillons sont classés en suivant la procédure décrite pour le grain fourrager vendu sur échantillon dans les cas où la teneur en grains cassés dépassent les tolérances s'appliquant au grain mélangé.

▲ **Important** : Lorsqu'un échantillon est classé comme grain vendu sur échantillon :

1. Remettez les impuretés dans l'échantillon nettoyé.
2. Commencez le nettoyage et la détermination du taux d'impuretés en suivant la procédure décrite dans la présente section.

Le taux d'impuretés est déterminé au 0,1 % près pour tous les échantillons.

### Procédure normale de nettoyage

1. À l'aide d'un diviseur de type Boerner, divisez l'échantillon non nettoyé pour obtenir une portion représentative.
  - Les échantillons officiels devraient peser au moins 900 g.
  - Les échantillons non officiels devraient peser au moins 750 g.
2. Passez l'échantillon au tamis à trous ronds n° 4,5 en utilisant une portion d'environ 250 g à la fois.

### Composition des impuretés

Les impuretés contiennent

- les matières qui passent au tamis à trous ronds n° 4,5;
- les matières extraites par nettoyage spécial pour améliorer le grade.

### Nettoyage pour améliorer le grade

Si le grade d'un échantillon peut être amélioré en le nettoyant davantage, nettoyez-le et ajoutez les matières supplémentaires aux impuretés. Le nettoyage pour améliorer le grade peut être fait à n'importe quel moment suivant le nettoyage normal.

1. À l'aide d'un tamis manuel à sarrasin n° 6 ou n° 5, procédez à l'extraction des grosses graines. Les grosses graines sont extraites si leur poids total dépasse 3,0 % de l'échantillon nettoyé en poids.
2. Inscrivez les résultats du nettoyage supplémentaire et les impuretés sur les documents d'inspection.

## Facteurs déterminants des grades primaires et d'exportation

### Grain vendu sur échantillon

Nom de grade	Matières étrangères												
	Ergot %	Excréments %	Lin %	Fusariés %	Grosses matières				Sclérotinose %	Boulettes de terre molles %	Pierres %	Folle avoine %	Total, grosses matières et folle avoine %
					Épis de blé %	Jointures et paille %	Grosses graines de mauvaises herbes %	Total %					
Grain vendu sur échantillon	<u>0,33</u>	10	5	4	10	4	3	10	<u>0,25</u>	<u>0,33</u>	0,1	49	50
	<i>Grain vendu sur échantillon - Ergot</i>	<i>Échantillon (avec composants inscrits)</i>	<i>Échantillon (avec composants inscrits)</i>	<i>Échantillon (avec composants inscrits)</i>	<i>Échantillon (avec composants inscrits)</i>	<i>Échantillon (avec composants inscrits)</i>	<i>Échantillon (avec composants inscrits si non extractibles par tamis autorisés)</i>	<i>Échantillon (avec composants inscrits)</i>	<i>Grain vendu sur échantillon - Sclérotinose</i>	<i>Grain vendu sur échantillon - Boulettes de terre</i>	<i>2,5 % ou moins : Grain vendu sur échantillon - Pierres. Plus de 2,5 % : Mélangé, Grain vendu sur échantillon - Récupérés</i>	<i>Avoine fourragère mélangée</i>	<i>Échantillon (avec composants inscrits)</i>

Les autres grains tels que les pois, le maïs, le sarrasin cultivé, etc., sont compris dans la tolérance des grosses graines de mauvaises herbes.

Les échantillons contenant plus de 3,0 % en poids de ces graines sont classés *Échantillon* et les composants sont inscrits.

Les boulettes de terre molles sont comprises dans le total des grosses graines.

Nom de grade	Dommages		
	Cassés %	Brûlés %	Échauffés %
Grain vendu sur échantillon	50	2	5
	<i>Échantillon - Cassés (classe sur demande)</i>	<i>Grain vendu sur échantillon - Brûlés</i>	<i>Grain vendu sur échantillon - Échauffés</i>